

MISSIONS PRINCIPALES

Gestion et approvisionnement des DM : Assurer le référencement des DM et réaliser les procédures d'appel d'offres. Sélectionner, approvisionner et contrôler la qualité des dispositifs médicaux, en veillant à leur conformité avec les normes et à la gestion des stocks.

Formation et sensibilisation : Former et informer le personnel hospitalier sur l'utilisation correcte des DM, les risques associés, et assurer un support technique en cas de problème.

Sécurité des patients : Analyser les risques liés à l'utilisation des DM, assurer leur traçabilité, gérer les incidents et participer à la gestion des événements indésirables.

Collaboration interdisciplinaire : Travailler avec les médecins, infirmiers et autres équipes pour garantir une bonne gestion des DM, participer aux comités de sécurité et de gestion des risques.

Optimisation des coûts et conformité administrative : Gérer les contrats, optimiser les coûts des DM, et assurer la documentation, la traçabilité et la conformité réglementaire des processus.

Matéiovigilance : Assurer la surveillance et la déclaration des incidents liés aux dispositifs médicaux (matéiovigilance ascendante). Diffuser les alertes et recommandations des autorités sanitaires aux utilisateurs concernés (matéiovigilance descendante).

SOCIÉTÉS SAVANTES

EURO-PHARMAT

LIEU D'EXERCICE

- Hôpitaux publique ou privés

Pharmacien responsable des dispositifs médicaux

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Services de gestion des risques et sécurité des soins. Autorités de régulation et organismes de certification

EXEMPLE DE CURSUS

DES de Pharmacie Hospitalière



5A

Pharma



1A 2A 3A 4A

internat

+ D'INFOS



Constance DEPEIGNE

Chargée de mission pour la recherche et l'internat

 recherche.internat@anepf.org

 www.anepf.org

 @pharma_anepf

 ANEPF - Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France

